



**Neutraliser les pièges mortels
pour la faune sauvage**





Editorial

Préserver la biodiversité

Le département de l'Isère demeure, par sa superficie et la diversité de ses milieux naturels, un haut lieu de la biodiversité française. On y compte 39 espèces de poissons, 16 d'amphibiens, 14 de reptiles, 179 d'oiseaux nicheurs, 82 de mammifères soit 330 espèces de vertébrés sur les 523 qui résident en France continentale. Pour protéger ce patrimoine commun, le Conseil général a mis en place une politique volontariste.

La publication de la liste rouge des vertébrés de l'Isère en 2007 qui démontre que la disparition de la faune se poursuit à un rythme accéléré (117 espèces sur la liste rouge en 1995 et 152 en 2007), a incité le Conseil général à développer et soutenir de nombreuses actions pour tenter de stabiliser, voire de restaurer la biodiversité. Le Conseil général intègre cette question fondamentale dans tous les domaines où il est maître d'ouvrage (routes, espaces verts des collèges, filière bois, agriculture etc.). Il soutient aussi une collaboration efficace avec les associations de protection de la nature (FRAPNA, LPO, Pic Vert, AVENIR etc.), de chasse et de pêche. Et le pôle de recherche sur la biodiversité financé par notre collectivité permet aux scientifiques universitaires de lancer des études sur la faune et la flore de l'Isère.

Il restait cependant à convaincre l'ensemble des citoyens qu'ils peuvent devenir des acteurs essentiels pour préserver les espèces menacées. Cette plaquette leur donne les moyens d'alerter les responsables sur les multiples pièges mortels pour la faune que l'homme installe, souvent sans le savoir. Elle explique aussi toutes les possibilités de neutralisation de ces dangers qui détruisent chaque année des milliers d'animaux en Isère. Alors nous comptons sur vous en cette année mondiale de la biodiversité.

André Vallini

*Président du Conseil général
Député de l'Isère*



Serge Revel

*Vice-président du Conseil général
chargé de l'environnement*



Table des matières

Editorial

Page 3

Neutraliser les pièges mortels pour la faune sauvage

Pages 5 à 33

- I. Le Conseil général préserve la biodiversité.
- II. Mobilisons-nous pour neutraliser les pièges pour la faune.
- III. Les poteaux téléphones métalliques creux.
- IV. Les poteaux creux des filets anti éboulements.
- V. Les abreuvoirs sans échappatoires.
- VI. Les bassins de décantation en géo membranes.
- VII. Les trous au ras du sol.
- VIII. Les bouteilles abandonnées dans la nature.
- IX. Les déchets dans la nature
- X. Les baies vitrées.
- XI. Les clôtures hermétiques, les barbelés.
- XII. Les écrasements sur les routes.
- XIII. Les câbles aériens.
- XIV. Les nichoirs en bois.

Pour en savoir plus

Page 34

Contacts utiles



Pages 5 à 33

**Neutraliser les pièges mortels
pour la faune sauvage**

I. Le Conseil général préserve la biodiversité

Grâce à sa grande superficie, à la présence d'une importante diversité de paysages et à l'influence de trois climats différents, le département de l'Isère est l'un des plus riches de France par le nombre d'espèces animales et végétales qu'il abrite.

De la vallée du Rhône (132 m d'altitude) aux plus hauts sommets de l'Oisans (4 088 m d'altitude), l'Isère possède un très grand nombre de milieux naturels. Ainsi, on a recensé 839 habitats naturels caractérisés par un sol et une flore caractéristiques (<http://www.isere-environnement.fr>).

Une estimation récente donne le chiffre de 19 000 espèces de plantes et d'animaux présents sur notre territoire dont 80 % sont des invertébrés.



Si la France compte 523 espèces de vertébrés, l'Isère en possède 330, ce qui confirme la richesse de notre patrimoine biologique. Pour les libellules, l'Isère détient 72 des 83 espèces françaises.

Afin de préserver ce capital de plus en plus menacé, le Conseil général investit massivement dans la protection des espaces naturels qui hébergent la faune et la flore. Aujourd'hui, plus de 7500 ha ont déjà été acquis au titre des Espaces Naturels Sensibles (19 sites départementaux et 80 communaux). Cela ne suffit pas car il est indispensable de permettre la libre circulation de la faune et de la flore entre les espaces protégés pour éviter l'érosion du capital génétique des espèces, et favoriser l'accomplissement des migrations saisonnières.

Dans cet objectif, le Conseil général mène, de façon exemplaire et pionnière en France, une politique ambitieuse de restauration des corridors biologiques. Plusieurs passages à petite faune ont déjà été mis en place (Le Grand Lemps, Bonnefamille, St Laurent du Pont) et un important programme européen se met en place dans le Grésivaudan pour relier la Chartreuse aux massifs voisins.

Cependant, de nombreuses menaces sur la faune demeurent. Le Conseil général a décidé d'intervenir en étroite collaboration avec les associations iséroises.

Ainsi, il se préoccupe des vanneaux huppés et de la bécasse des bois avec la Fédération des chasseurs de l'Isère, des amphibiens en danger et du busard cendré avec la Ligue de Protection des Oiseaux, de la tortue cistude avec Lo Parvi, de la faune piscicole avec la Fédération de pêche.

Enfin, une fructueuse collaboration s'est établie avec les universités de la région au travers du pôle de recherche sur la biodiversité du Conseil général qui finance des programmes de recherches appliquées en Isère pour 80 000 euros par an.



>> Jeune busard cendré.



>> Tortue cistude.



>> Bécasse.

II. Mobilisons-nous pour neutraliser les pièges pour la faune



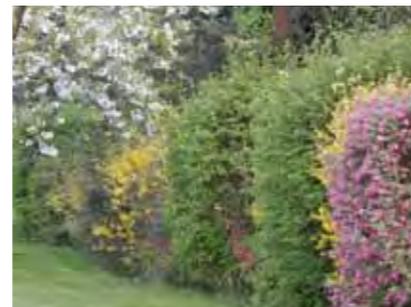
Rappelons que notre agriculture, notre alimentation, nos médicaments, notre santé, nos loisirs et notre confort psychologique dépendent étroitement de la diversité de la nature. La régression des espèces menace donc notre économie et notre propre survie. Aussi, le maintien et la restauration de la biodiversité sont des enjeux majeurs pour tous les peuples de la terre.

L'action du Conseil général doit être comprise et soutenue par tous les citoyens. Sans eux l'échec est certain. La mobilisation de chacun est indispensable pour tenter d'arrêter la disparition des espèces animales et végétales. Certaines mesures simples peuvent être mises en place dans les cours d'école, dans les espaces verts et dans les propriétés privées : remplacement des haies de thuyas ou de lauriers par des haies champêtres locales, prairies fleuries au lieu des gazons mono spécifiques, maintien des arbres morts, pose de nichoirs, création de mares, installation de mangeoires pendant l'hiver, limitation des chats domestiques, arrêt des pesticides, etc.

Tout cela est efficace, source d'économie pour la gestion, objet de curiosité et d'inspiration pour toute la famille.



>> Mangeoire pour les oiseaux.



>> Haie champêtre.

Il ne faut cependant pas sous-estimer la présence de nombreux pièges pour la faune, pièges que nous avons posés, souvent sans le savoir, un peu partout dans la nature, en ville comme à la campagne. Ils sont terriblement efficaces et peuvent réduire à néant des populations entières d'animaux depuis certains insectes jusqu'aux grands mammifères. Pour donner un seul exemple, des poteaux téléphoniques creux, non obturés au sommet, remplis jusqu'en haut de cadavres d'oiseaux qui y avaient pénétré pour chercher un abri et n'ont pas pu ressortir.

Cette plaquette est un guide du parfait défenseur de la biodiversité. Elle vous permet d'identifier les pièges existants et d'alerter immédiatement les responsables et, dans certains cas, de neutraliser de suite le dispositif mortel. Grâce à vous des milliers d'animaux seront sauvés. Le Conseil général vous remercie très sincèrement par avance pour tout ce que vous pourrez faire.



III. Les poteaux téléphoniques métalliques creux

En 1978, un responsable de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature est alerté par un employé de la gare de St Marcellin en Isère. Il signale que des cadavres d'animaux se trouvaient à l'intérieur de poteaux téléphoniques en métal, déplacés et stockés à terre en vue d'un transport par voie ferrée.

Sur place, en grattant le culot de terre resté dans le bas du poteau enlevé, la FRAPNA découvre des dizaines de cadavres de chouettes, de petits passereaux et d'écureuils. C'est le début d'une vaste campagne nationale

destinée à neutraliser le plus efficace des pièges pour la faune sauvage jamais disposé par l'homme. En effet, des quantités d'espèces cavernicoles qui cherchent des cavités pour nicher ou se reposer, pénètrent dans le poteau creux par le sommet, descendent dedans. Ne pouvant en ressortir, elles sont condamnées à mourir de faim, de soif et d'épuisement. On a trouvé des poteaux remplis de cadavres sur plusieurs mètres de hauteur et les expertises montrent qu'un poteau sur deux non bouché contient des cadavres. Plusieurs espèces ont été trouvées dans ces poteaux : chouettes, pics, mésanges, sittelles, étourneaux, colonies



>> Poteaux déposés, stockés à la gare de St Marcellin.



>> Un écureuil pénètre dans un poteau non bouché. Il sera condamné.



>> Chouette chevêche pénétrant dans un poteau non bouché.



>> Cadavres d'oiseaux découverts dans un poteau déposé.

de chauves-souris, loirs et même des serpents et des lézards.

Depuis 1978, les associations de protection de la nature sont intervenues auprès de France Télécom pour faire boucher ces poteaux. Il a fallu d'abord les repérer puis divers obturateurs ont été mis au point. Un premier bouchon en plastique noir s'est révélé peu fiable et facilement arraché. Un second en métal galvanisé, plus résistant s'enlève du poteau suite à la dilatation du métal sous l'effet du chaud et du froid. Tout dernièrement, France Télécom a mis au point un couvercle métallique satisfaisant.

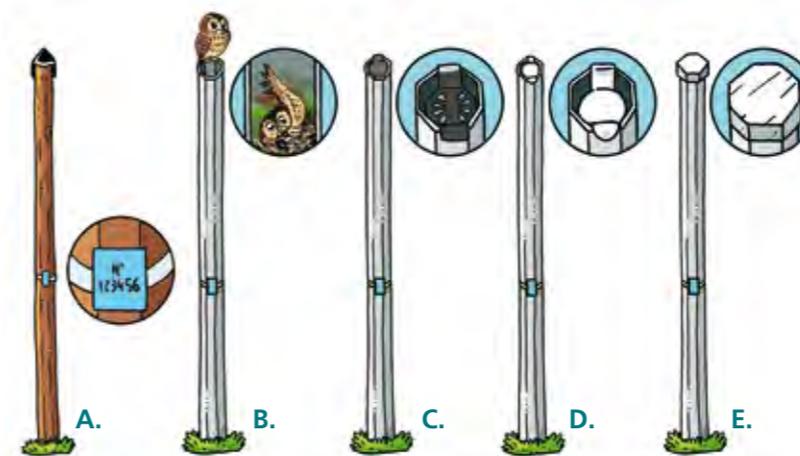
Depuis 1978, des millions d'animaux souvent protégés par la loi sont morts dans ces poteaux. En décembre 1986, il restait encore 20 000 poteaux non bouchés en Isère ce qui laissait supposer la perte de 3000 chouettes et mésanges.

Aujourd'hui, il reste encore des poteaux non bouchés en Isère.

Si on reprend l'estimation de 3000 cadavres dans les poteaux non bouchés de l'Isère en 1986 avec 50% de mésanges et 50% de chouettes chevêches et si on retient qu'une mésange consomme 6 kg d'insectes par an et qu'une chouette chevêche consomme 70 g d'insectes par jour pendant 6 mois de l'année on obtient un total de 28,5 tonnes d'insectes épargnés défavorables à notre agriculture.

Que faire ?

- Repérer avec une paire de jumelles les poteaux non bouchés en faisant le tour du poteau.
- Noter le numéro d'identification mentionné sur la languette de plastique bleu cerclée au milieu du poteau.
- Le signaler immédiatement à France Télécom : Mr Goulas 04 76 16 78 45 ou eric.goulas@orange-ftgroup.com



Les différents poteaux téléphoniques

- A. Poteau bois avec chapeau en plastique.
- B. Poteau métal creux non bouché avec chouette prisonnière.
- C. Poteau métal creux avec bouchon plastique noir.
- D. Poteau métal creux avec bouchon en métal galvanisé.
- E. Poteau métal creux bouché à la fabrication.

IV. Les poteaux creux des filets anti-éboulements

Nous retrouvons exactement le même problème que dans les poteaux téléphoniques. Les poteaux métalliques creux qui tendent des filets paravalanches et anti-éboulements en montagne sont de véritables pièges pour la faune s'ils ne sont pas obturés au sommet. Leur diamètre important permet aux espèces cavernicoles de se faire piéger. Si le nombre de ces poteaux est beaucoup plus réduit que celui des poteaux téléphoniques, il est évident que leur implantation en pleine nature aggrave leur impact sur la faune. On en trouve à Voreppe, Poliénas, Engins, ou encore au Sappey par exemple.



>> Filets anti-éboulements avec poteaux creux bouchés avec déchets plastiques.



>> Bouchon en métal mis au point par HC System.

Le 25 juillet 2007, les écovolontaires de l'Isère ont organisé un chantier destiné à neutraliser une centaine de poteaux installés sur les pentes de la Bastille à St Martin Le Vinoux (38). Plusieurs systèmes ont été testés, mais celui qui semblait le plus facile à mettre en place consiste à boucher la partie supérieure du poteau par des déchets de bâches plastiques.

Serge Revel, Vice-président du Conseil général de l'Isère, a décidé d'alerter les services techniques du département pour leur demander de faire obturer les poteaux en place et de n'utiliser que des poteaux inoffensifs. Il a saisi le ministre de l'écologie en 2008 pour faire interdire la pose de poteaux creux non obturés. Malheureusement, il n'a pas eu de réponse.

Après enquête, le Conseil général de l'Isère a découvert que deux entreprises fabriquent ces poteaux en France : Tetra dans le Doubs 03 81 64 30 50 et HC Systec en Isère 04 76 33 61 10. La première a conçu et vend des bouchons avec les poteaux. La seconde, alertée par nos soins, a mis au point un bouchon en métal galvanisé qui peut être commercialisé avec le poteau.

Dans les deux cas, le Conseil général a été bien écouté. Il reste donc à contacter les services de l'Etat (DDT, RTM), des Conseils généraux, des communes et des stations de sports d'hiver pour s'assurer que les poteaux déjà posés seront bien bouchés et que les nouveaux ne seront commandés qu'avec leurs bouchons.



>> Filets avec poteaux creux. Poliénas (38).

Que faire :

- Recenser les poteaux creux de filets anti-éboulements.
- Vérifier que les poteaux sont bien obturés auprès des maîtres d'ouvrages.
- Le cas échéant communiquer les coordonnées des entreprises qui vendent des bouchons.

Attention aux cheminées :

- Les chouettes, les écureuils et les chauves-souris pénètrent souvent dans les cheminées à l'arrêt. On peut éviter ce piège en posant un grillage à maille large (5 cm) au sommet.

V. Les abreuvoirs sans échappatoires

Autrefois, les éleveurs disposaient une baignoire en bordure d'un pâturage pour faire boire le bétail. Aujourd'hui, ils disposent des abreuvoirs ronds en plastique moulé de plus en plus sophistiqués. Un tracteur peut rouler dessus sans l'endommager et ils sont faciles à transporter.

L'inconvénient majeur de ces bassins artificiels et des anciennes baignoires disposés en permanence dans la nature est qu'ils ont des parois verticales glissantes et que tout animal qui tombe dedans est en grand danger de noyade.

Si l'abreuvoir est disposé contre un mur, une clôture, un arbre ou un talus, plusieurs espèces d'amphibiens (tritons, crapaud accoucheur) seront tentées de venir s'y reproduire. Les lézards, les oiseaux, certains mammifères (loir, fouine, hermine, écureuil) voudront boire et se feront piéger. On retrouve ainsi des chauves-souris, des hirondelles, des chouettes chevêches, des mulots morts dans ces bassins. Les naturalistes qui font des inventaires de faune sur le terrain regardent systématiquement les abreuvoirs de tous modèles et ils constatent un cas de mortalité sur 10. Pour éviter cela, on dispose généralement une planche ou une branche contre la paroi pour permettre aux animaux de sortir de l'eau. Mais ce système est très instable et le vent ou le bétail vont le rendre vite inopérant quand ce ne sont pas des personnes bien intentionnées qui préfèrent la propreté du site et qui enlèvent le dispositif sans savoir.

Le conseiller technique environnement au Conseil général de l'Isère a donc alerté l'entreprise La Buvette* à Charleville Mézières (08), qui fabrique la plupart de ces abreuvoirs, sur ce problème. Un travail en commun a permis la mise au point de divers systèmes d'échappatoires. Le modèle retenu, testé avec succès au printemps 2009 est maintenant fabriqué en série et proposé à tous les acheteurs d'abreuvoirs. Un kit de montage est vendu 10 euros. Il reste à diffuser largement ce dispositif auprès des éleveurs.

En tous cas, le Conseil général a trouvé là une entreprise partenaire responsable, non seulement soucieuse de ne pas faire boire du jus de cadavres au bétail, mais sensible à l'impact possible de leur matériel sur la faune sauvage. Cela mérite un coup de chapeau.



>> Chouette hulotte noyée dans un abreuvoir.



>> Tritons palmés sortant d'un abreuvoir grâce au dispositif.

Respecter la faune sauvage

et préserver la qualité de l'eau



Échappatoire d'abreuvoir Anti-Noyade

Que faire ?

- Repérer les abreuvoirs dangereux
- Donner l'information aux propriétaires ou exploitants.
- Les aider à installer le dispositif



>> Campagnol roussâtre sortant d'un abreuvoir.



Cette échappatoire anti-noyade préserve la faune sauvage et la qualité sanitaire de l'eau.

VI. Les bassins de décantation en géo membranes

La loi sur l'eau (N°92-3 du 3/01/92, décret 92-1042 du 24/9/1992) oblige les maîtres d'ouvrages de voiries nouvelles ou de zones industrielles, à collecter les eaux pluviales qui ruissellent sur les sols imperméabilisés et à les traiter avant rejet dans les nappes et les cours d'eau. On voit, le long de l'autoroute A48, autour de l'aéroport de St-Etienne-de-St-Geoirs, dans la nouvelle zone industrielle de Rives ou de Bièvre-Est, sur les zones industrielles de l'Isle d'Abeau et dans les zones d'urbanisations récentes, la création de bassins de décantation équipés d'installations de déshuilage



>> Traces de griffes de mammifères en train de se noyer dans un bassin.

et de dépollution. On ne peut que s'en réjouir car cela évite la contamination des nappes phréatiques et des rivières par l'arrivée d'eau de ruissellement, chauffée par le soleil sur le bitume et contenant des hydrocarbures, du plomb, des métaux lourds, de l'amiante et des poussières provenant de rejets des véhicules. Dans les nouveaux lotissements, ils servent de bassins de rétention des crues.

Quand le sol prévu pour l'installation de ces bassins est perméable, ce qui est le cas le plus fréquent, les aménageurs répondent généralement aux exigences de la loi en créant des bassins dont l'étanchéité est assurée par des membranes plastiques en polyéthylène haute densité (PEHD) de couleur noire ou blanche. Pour des raisons financières, ils les conçoivent de sorte à limiter la surface à acquérir, ce qui revient à augmenter la profondeur et les pentes des berges, compte tenu des volumes de liquide à maîtriser. Au fond des bassins se trouve souvent un caniveau central contenant de l'eau résiduelle qui attire de nombreuses espèces animales. Les amphibiens (grenouilles, crapauds) viennent y tenter une reproduction. Les oiseaux et le gibier y recherchent leur breuvage ou leur nourriture. Enfin des micromammifères (mulots,

campagnols, musaraignes), des serpents, des hérissons, certains insectes tombent dedans au hasard de leurs déplacements. La membrane plastique glissante, les berges raides, la présence d'algues ou d'humidité rendent la sortie de ces animaux impossible. Ils s'épuisent dans le bassin et finissent par se noyer dans ces pièges mortels.

Au cours de 2 expertises sur un même site le long de l'Axe de Bièvre, en zone agricole, nous avons récolté les cadavres de 4 campagnols des champs, 1 mulot sylvestre, 1 lièvre, 1 belette, 1 faisan de chasse, 2 oiseaux de taille

moyenne, 10 lézards des murailles, plusieurs grenouilles vertes et crapauds communs, de nombreux insectes et des kilos de lombrics. On imagine l'impact de tels pièges quand on regarde les innombrables traces de griffes sur le pourtour des 300 mètres d'un bassin en bordure de l'eau et quand on retrouve des rongeurs dont les phalanges sont rabotées par les tentatives désespérées de sortir de cet enfer (voir photo). D'autre part les jeunes amphibiens qui tentent de s'échapper en été sur les membranes noires meurent sur cette surface brûlante.

Sur un autre site à Sillans, c'est un grand-père qui s'est retrouvé piégé quand il fut descendu en glissant pour aller chercher son chien prisonnier.



>> Echappatoire mis au point par le Conseil général et les Jardins de la solidarité.



>> Triton palmé sur échappatoire.

En général, on pense avoir résolu le problème en entourant l'installation d'une clôture équipée d'un panneau d'interdiction de pénétrer. Outre le fait que les enfants seront encore plus attirés par l'interdit pour franchir la barrière, il faut rappeler que la faune ne sait pas lire et qu'il existe peu de moyens simples et peu coûteux pour empêcher l'accès des animaux.

● Il nous faut alors conseiller pour la création d'un bassin l'usage d'un matériel d'étanchéité appelé Bentomat. Il s'agit d'une couche d'argile en poudre (bentonite) insérée entre deux géotextiles. Cela ressemble à une épaisse moquette que l'on étale sur les parois en terre du bassin. Lors de la mise en eau, l'argile gonfle et devient étanche. Il suffit alors de recouvrir la couche supérieure du tissu de terre pour créer un plan d'eau naturel qui se végétalisera très vite. Cette technique présente un grand intérêt du point de vue de l'intégration paysagère et écologique de l'équipement.



>> Renard noyé.

Dans le cas de bassins déjà créés, on peut trouver plusieurs solutions pour neutraliser le piège :

- La plus coûteuse consiste à couler sur la paroi la moins raide une couche de béton grossier. Ce n'est pas inoffensif pour la peau des amphibiens mais c'est mieux que rien.
- La plus rapide utilisera une moquette usagée que l'on arrime sur le sommet de la berge et que l'on laisse pendre jusque dans l'eau, à condition de la lester avec des pierres.
- Il est possible également de fixer des madriers rugueux lestés sur le bas par des poids importants. Ces deux dernières solutions restent provisoires et peu durables.
- Le service environnement du Conseil général a mis au point et testé un système très efficace. Vous prenez un tuyau de plastique recyclé de 15 centimètres de diamètre et d'un mètre de long. Vous le fendez sur la longueur pour y insérer l'extrémité d'un filet plastique très résistant. Vous coulez du béton dedans

pour fixer le filet définitivement. La longueur du filet dépend de la dimension de la berge. Au sommet de celle-ci, vous insérez, de la même façon, l'autre extrémité du filet en prévoyant, lors du coulage du béton, l'emplacement de deux fers à béton qui seront enfoncés sur le haut de la berge. Le lest constitué par le béton contenu dans le tuyau du bas maintiendra le filet de sauvetage contre la paroi, même en cas de vent ou de montée des eaux. En Isère, c'est une association de réinsertion Les Jardins de la Solidarité (04 76 35 66 16) qui fabrique et met en place ces échappatoires qui fonctionnent parfaitement (même pour des humains.)

Que faire ?

- Tout d'abord il convient de recenser ces bassins de la mort et de prévenir les responsables (sociétés d'autoroutes, Conseil général, maires, Direction départementale de l'équipement, promoteurs, etc.) en leur envoyant une copie de cet article.



>> Bassin de décantation avec géo membrane.



>> Échappatoire en fin de réalisation, faible encombrement.



>> Mise en place échappatoires avec système d'accroche coulé dans du béton.

VII. Les trous au ras du sol

Imaginez la multitude des animaux qui se déplacent au ras du sol. Cela comprend des insectes, des invertébrés (lombrics), des micromammifères (musaraignes, mulots, campagnols), des reptiles, des mammifères de plus grande taille (hérissons, lapins, blaireaux).

Comme la plupart des déplacements se déroulent la nuit, on peut comprendre que les innombrables trous que l'homme crée en permanence peuvent devenir des fosses de captures.



>> Dans cet ancien réservoir d'eau, 6 grenouilles rousses, 3 crapauds communs, 9 tritons palmés prisonniers ont été sauvés et 8 cadavres de 6 espèces de micromammifères (musaraignes, mulots, campagnols) ont été récoltés.

Citons quelques exemples :

Plantez un piquet dans un pré et enlevez-le sans boucher le trou. Vous y retrouverez dès le lendemain des carabes, voire un crapaud emprisonnés.

Videz votre piscine en hiver et vous ne serez pas surpris d'y retrouver un lapin ou un blaireau tombés dedans.



>> 5 orvets dont 3 morts dans un regard de compteur d'eau.



>> 2 hérissons sont morts dans ce système d'irrigation.



>> Grenouilles vertes prisonnières d'un puit ouvert au ras du sol.

Nous avons déjà trouvé des mésanges coincées dans des tuyaux plastiques enterrés dans le sol pour permettre l'arrosage d'un arbre récemment planté.

Il est très commun de voir des salamandres ou des orvets coincés dans des fosses de cuves à mazout, de compteurs d'eau, de vides sanitaires. La plupart des gens ne pensent pas que ces animaux sont condamnés, faute de pouvoir sortir.

Il faut donc se méfier de tous les trous au ras du sol accessibles pour la faune et dont les parois lisses et verticales sont impossibles à franchir.

En 2005, l'Office National des Forêts a fait enlever une clôture d'une parcelle de plantations sans reboucher les trous. Un animateur de l'Association des Naturalistes orléanais a eu la curiosité de regarder le contenu des 380 trous de piquets laissés béants. 165 trous renfermaient 377 animaux morts de 13 espèces différentes de vertébrés : salamandre, tritons, micromammifères, crapauds et même une sittelle torchepot. Il n'a pas compté les lombrics, bousiers, carabes et autres invertébrés !

Que faire ? :

- Recenser les trous de son secteur.
- Empêcher l'accès de la faune sauvage par un comblement ou une condamnation du trou.
- Installer une échappatoire.



>> Passage canadien piège pour la faune du sol.

VIII. Les bouteilles abandonnées dans la nature

Quoi de plus anodin que de se débarrasser discrètement d'une bouteille vide dans la nature.

Hop ! Dans les roseaux la canette de bière du pêcheur, hop ! La bouteille de rouge du bûcheron dans un fourré, hop ! hop ! Les canettes en métal du pique-nique sur le talus de la route !!

Outre le fait que l'on transforme la nature en dépôt d'ordures, jeter une bouteille vide devient un geste dangereux et criminel pour la faune sauvage.

Tout le monde connaît les risques d'incendie de forêts, de blessures dus au verre cassé mais qui soupçonne que des milliers d'insectes, de lézards et de micromammifères meurent lentement dans les bouteilles abandonnées.

En effet, mulots, musaraignes et campagnols pénètrent dedans par le goulot en poussant avec les pattes arrières, attirés par le sucre ou l'alcool résiduel. A l'intérieur, ils glissent sur le verre ou le métal des canettes, ils s'affolent, ce qui dégage de la buée qui colle la queue puis le ventre des prisonniers. Ils mourront de stress, de faim, de chaud ou de froid.



>> 2 souris mortes dans une bouteille.



>> Jeune mulot rentrant dans une canette de bière.

Deux anglais P.A. Morris et J.F. Harper ont examiné de 1961 à 1963, 225 bouteilles jetées dans la nature. 510 cadavres de micromammifères de 10 espèces ont été trouvés.

En Isère, Jean-François Noblet a recensé 36 cadavres de 7 espèces de petits mammifères au cours d'une opération nettoyage des Gorges du Bret à St Julien de Ratz et le 16 janvier 2001 à Villefontaine, 32 cadavres de 4 espèces dans une seule bouteille d'un litre.

Ainsi les hommes boivent et les micromammifères trinquent !

Que faire ?

- Ne rien jeter dans la nature.
- Ramasser les bouteilles et les canettes en métal et les recycler dans les containers spécialisés. Les canettes en aluminium (qui ne sont pas attirées par un aimant de poche) peuvent être vendues un bon prix à un ferrailleur.



>> Nettoyage des gorges du Bret à St Julien de Ratz organisée par l'association Le Pic vert.



>> Recherche de bouteilles dans la nature.



>> Bouteille de bière remplie d'insectes morts.

IX. Les déchets dans la nature

Outre les bouteilles, d'autres déchets abandonnés dans la nature peuvent être dangereux pour la faune :

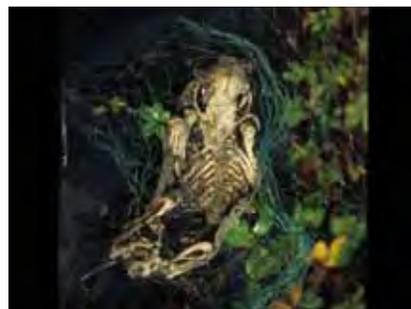
- Les sacs plastiques ayant contenus des aliments sucrés ou odorants sont avalés par le bétail et les petits carnivores, ce qui peut leur causer une occlusion intestinale.
- Les fils nylon laissés par les pêcheurs s'enroulent autour des pattes des hérons, des geais, des corneilles et ils peuvent s'accrocher dans une branche et pendre les oiseaux. En Angleterre, les clubs nature organisent des concours d'enfants qui récoltent le plus long métrage de fils au bord des cours d'eau. En un après-midi, on compte plusieurs kilomètres de fils neutralisés.
- Les hérissons avaient pris l'habitude de venir lécher des restes de glace Mac Donald dans des emballages en carton jetés dans la nature. Ils s'enfonçaient dans le carton et restaient coincés. Il a fallu une pétition de 4000 personnes de l'association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) pour imposer un emballage inoffensif.
- Une photo de martre avec un collier de verre a été publiée. Le mustélidé s'était coincé la tête dans un bocal de confiture vide et avait réussi à le casser partiellement en se débattant.
- En Espagne, les jeunes cigognes dont les parents s'approvisionnent sur les dépôts d'ordures, meurent après avoir été nourries avec des élastiques ressemblant aux vers et aux serpents.



>> Hibou moyen duc mort suspendu à une ficelle de botte de paille garnissant un nid de corneille.

Que faire ?

- Ne rien jeter dans la nature.
- Ramasser en priorité les fils de pêche abandonnés au bord des rivières.



>> Hérisson mort dans filet de protection de fraisiers dans un jardin.



>> Hérisson prisonnier d'un filet de pêche sur une plage.



>> Corneille pendue à un fil de pêche.

X. Les baies vitrées

Chaque année, des milliers d'oiseaux meurent assommés après avoir heurté une vitre. C'est le cas des façades d'immeubles modernes entièrement vitrées et réfléchissantes, des murs anti-bruits transparents, des baies vitrées donnant sur un jardin.

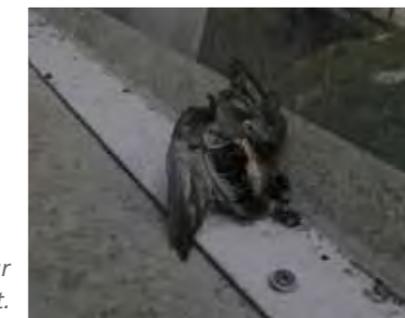
Le verre est dangereux de deux manières : par réflexion et par transparence. Dans le premier cas, le paysage s'y reflète et l'oiseau croit rejoindre un milieu naturel. Il peut également défendre son territoire et attaquer le concurrent virtuel représenté par sa propre image. Dans le second cas, il voit la végétation derrière le verre sans se méfier de l'obstacle, invisible en vol.

Une étude américaine estime qu'il y a entre une et dix victimes par bâtiment et par an.

Il n'est pas difficile de résoudre ce problème en commençant par abandonner les grandes façades transparentes ou fortement réfléchissantes.



>> Gros bec tué contre une fenêtre.



>> Merle tué contre un mur antibruit transparent.

Oiseau groggy

Si l'oiseau n'est pas mort et respire, il est peut-être encore possible de le sauver. Le mettre dans un petit carton fermé, à l'obscurité, dans un endroit chaud et calme. Si nécessaire, percer des trous pour sa respiration et poser au fond un chiffon propre sur lequel il va se reposer. Ne pas lui donner à boire ou à manger. Après quelques heures de repos, vous pourrez le relâcher si vous entendez des mouvements dans la boîte. Passé une journée ou une nuit, il ne récupérera pas. Le faire euthanasier par un vétérinaire ou le confier à un centre de soins pour animaux sauvages blessés.

Que faire ?

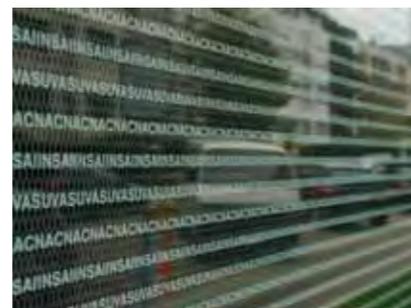
- Choisir des vitres nervurées, cannelées, dépolies, sablées, corrodées, teintées, imprimées ; le verre le moins réfléchissant (maximum 15%), des pavés de verre ou plaques alvéolaires.
- Choisir des fenêtres à croisillons, des Vélux au plafond plutôt que des fenêtres sur les façades, des surfaces vitrées inclinées plutôt qu'à angle droit.
- Si la surface vitrée existe déjà, la rendre visible : bandes adhésives larges de 2 cm, espacées de 10 cm posées à l'extérieur, dessin avec du blanc d'Espagne, peinture pouvant s'effacer avec un chiffon sec, rideau, volet, moustiquaire, silhouettes découpées dans de l'adhésif, etc.
- Éviter d'attirer les oiseaux avec une mangeoire, un nichoir, une plantation près des espaces vitrés dangereux.

Bibliographie :

Les oiseaux, le verre et la lumière dans la construction. Station ornithologique suisse. 2006
Téléchargeable sur www.windowcollisions.info



>> Dessin sur une vitre pour la neutraliser.



XI. Les clôtures hermétiques, les barbelés

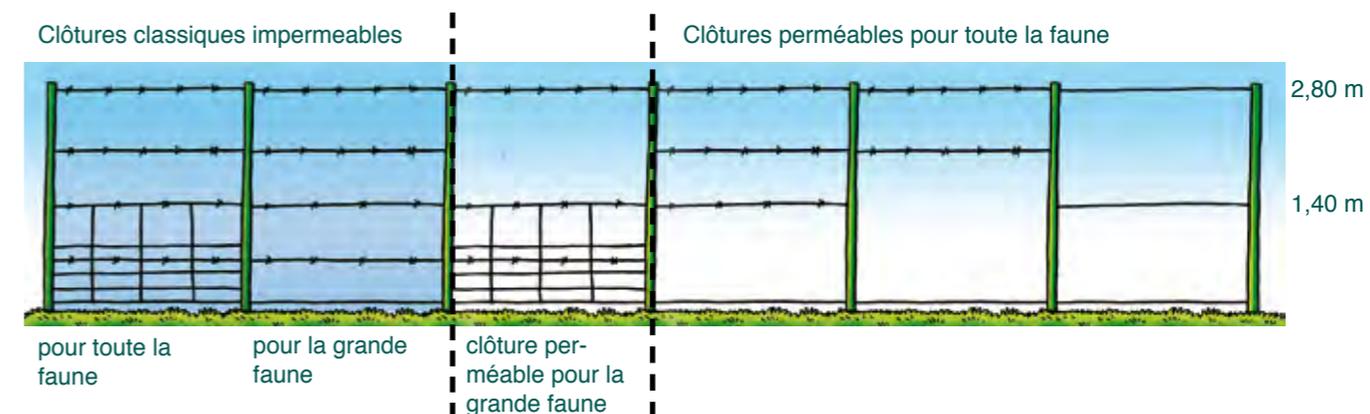
La faune a besoin de se déplacer pour trouver un gîte ou de la nourriture. Elle doit pouvoir rencontrer des partenaires pour se reproduire et pour migrer dans des lieux favorables en fonction des saisons. Les humains, particulièrement les citoyens européens, ont tendance à clôturer hermétiquement leurs propriétés et à y enfermer un gros chien méchant. Cette conception particulière du territoire met en danger les espèces animales prédatées et dérangées par les chiens (lapins, écureuil, micromammifères) ou devenues prisonnières dans des enclos inadaptés pour leurs besoins vitaux. Par exemple, un hérisson a besoin de 4 hectares en moyenne pour vivre et se reproduire. Il est donc indispensable de prévoir la libre circulation de la faune terrestre à travers les clôtures. D'autre part, les oiseaux de grande taille, les chauves-souris s'accrochent aux grappillons des fils barbelés et se déchirent les muscles et la peau des ailes. La plupart meurent suspendus et ceux qui en réchappent ne pourront pas retrouver l'usage de leurs ailes.



>> Passage à hérisson.

Que faire ?

- Préférer une haie champêtre aux clôtures.
- Créer des passages au ras du sol dans les murs existants, sous les portails, à travers les grillages en coupant des mailles (30 cm de côté est idéal).
- Faire pousser de la végétation sur les murs et grillages pour permettre l'escalade de certaines espèces (hérisson, écureuil).
- Enlever les fils barbelés inutiles, ceux proches d'une mare, d'une mangeoire pour les oiseaux, d'une grotte à chauves-souris.



XII. Les écrasements sur les routes

Tout le monde connaît l'importance des écrasements de faune sur les routes. Plus elles sont larges et fréquentées, plus l'impact est grand et moins il devient possible à un animal de petite taille de les traverser. La fragmentation des milieux naturels, interdisant le passage de la faune, piège celle-ci en la privant de sources de nourriture, d'espaces de repos ou de reproduction. En Isère, on compte chaque année plus de 1000 accidents graves entre des véhicules et des grands animaux (chevreuil, sanglier, blaireau, cerf, chamois) ce qui cause des dégâts matériels importants, des blessés et une moyenne de deux morts. Les animaux concernés sont généralement tués. C'est pour cela que le Conseil général a engagé une politique exemplaire en restaurant et protégeant les corridors biologiques, espaces naturels indispensables pour la libre circulation de la faune pendant leur cycle annuel.



>> Buse sous la voirie inutilisable par la faune dans le sens de la remontée.

Au-delà des grands équipements réalisés au-dessus ou en-dessous des infrastructures linéaires, il est possible d'utiliser les aménagements existants pour l'écoulement des eaux pluviales ou pour faire passer les canalisations d'eaux usées, d'eau potable, câbles électriques ou fibres optiques. Il suffit d'enlever les grilles fermant les accès, de prévoir des pentes douces pour qu'un mammifère puisse passer dans les deux sens. Sous les ponts routiers, il est très important que la faune qui longe les berges d'un cours d'eau puisse passer sous l'ouvrage à pieds secs, au minimum sur une rive. Cela évitera des écrasements sur le pont.



>> Trottoir végétalisé sur un pont pour favoriser le passage de la faune.



>> Fosse d'écoulement des eaux pluviales sous voirie dont une paroi pourrait être aménagée en pente douce.



>> Le plus grand passage à petite faune d'Europe réalisé sous une route départementale à la réserve naturelle du Grand Lemps.

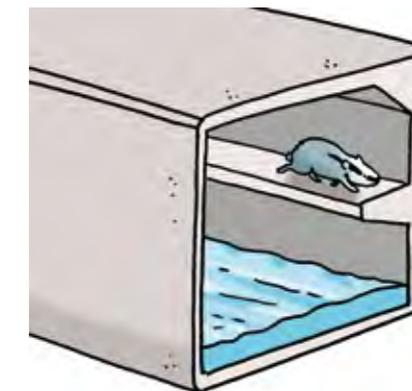
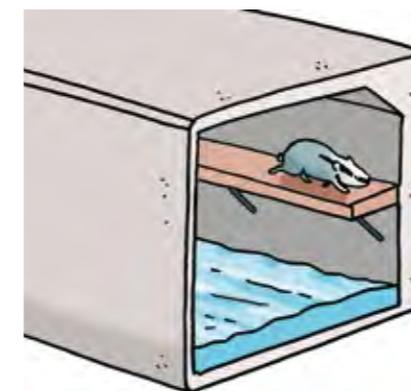
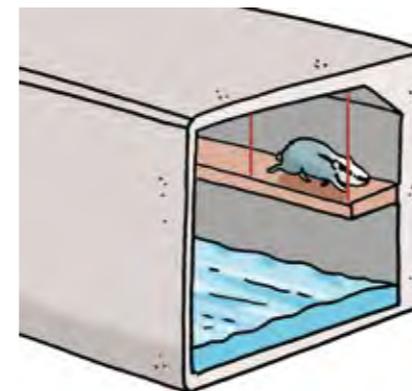
Que faire ?

- Localiser avec précision les sites d'écrasement de la faune et les transmettre à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble - 04 76 51 78 03, qui complète l'inventaire des points de conflit avec la faune mis en œuvre par le Conseil général de l'Isère (720 sites connus en 2009). Noter date, espèce concernée, commune, numéro de route, altitude, lieu-dit et si possible point kilométrique.
- Repérer les aménagements sous voirie et vérifier s'ils peuvent être utilisés par la petite faune.
- Contacter le service aménagement de la maison du Conseil général de votre territoire pour proposer des mesures d'adaptation de ces aménagements.



>> Tête de buse inaccessible pour des animaux de taille moyenne (renards, blaireaux, lièvres).

Divers systèmes d'encorbellements pour un passage à pied sec de la faune terrestre



XIII. Les câbles aériens

Les câbles aériens peuvent être dangereux pour les oiseaux car certaines espèces de grande taille peuvent se blesser ou se tuer en les heurtant en vol. C'est le cas des tétras lyre qui se tuent sur des câbles de remontées mécaniques en montagne ou des cygnes et des hérons qui percutent des lignes de transport d'électricité situées sur des voies de migration, pendant la nuit ou les périodes de brouillard. Certains pylônes électriques de RTE peuvent également électrocuter des oiseaux qui se posent dessus. Dans ce cas, cette entreprise peut poser des systèmes de perches flexibles interdisant l'atterrissage d'un oiseau.

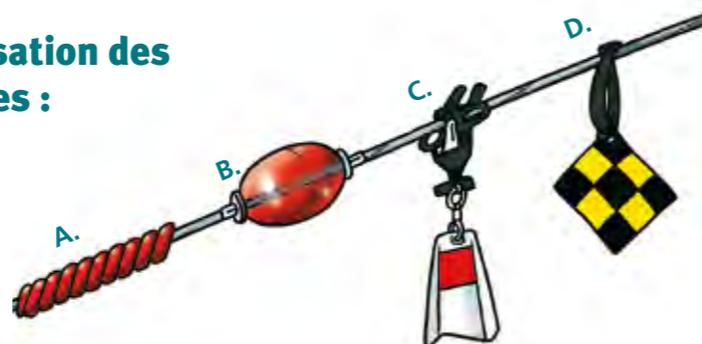


>> Opération de pose de balises tortillons colorés sur les lignes à haute tension au dessus de la réserve naturelle régionale des étangs de Creys Mépieu (38).

En Isère, nous avons eu le cas de collisions de cigognes blanches tuées sur des réseaux aériens. Tout ce qui sera enterré contribuera à la protection de la faune et à la sécurité du service en cas d'accident météorologique. Tout ce qui est inutile ou obsolète pourra être démonté et recyclé.

Différents systèmes de signalisation des câbles de remontées mécaniques :

- A. Gaine plastique colorée.
- B. Flotteur en plastique coloré.
- C. Réflecteur sensible au vent, phosphorescent la nuit.
- D. Petit drapeau en damier.

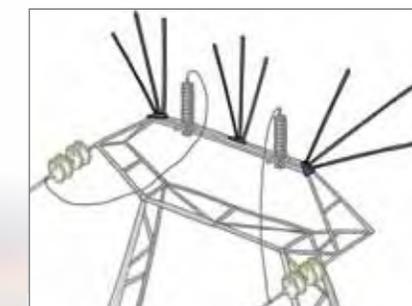


Que faire ?

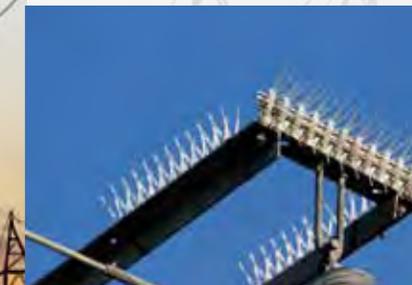
- Localiser les points de conflit. Pour les tétras lyre, contacter la Fédération départementale de chasse. Pour les autres espèces, la LPO Isère au 04 76 51 78 03.
- Il est possible de poser des flotteurs en plastique coloré sur les câbles fixes (espacés de 2 à 4 m), des gaines de plastique de couleur spirales, des petits drapeaux en damier suspendus, des balises torsadées colorées, des réflecteurs colorés sensibles au vent. (voir dessin)



>> Cygne tuberculé, aile brisée sous une ligne à haute tension.



>> Système anti stationnement sur un pylône pour les oiseaux.



>> Système anti stationnement pour des oiseaux sur un poteau dangereux..

XIV. Les nidoirs en bois

La plupart des personnes qui veulent faire un geste positif pour la nature pensent à poser des nidoirs pour la faune (oiseaux, chauves-souris). C'est le cas d'associations ou d'enseignants, pleins de bonne volonté qui organisent des ateliers de bricolage pour confectionner ces nidoirs en bois. Malheureusement sous nos climats, le bois se fend et les systèmes de fixation rouillent. Aussi il est fréquent que les oisillons soient soumis aux courants d'air et à la pluie ce qui fera diminuer leur nombre et leur poids à l'envol. Plusieurs études ont démontré l'importance du confort thermique du gîte pour la réussite des nichées. Ainsi les mésanges écloses dans des nidoirs en ciment de bois (ciment mélangé à la sciure) vendus dans le commerce ont un taux de reproduction bien supérieur à celles nées dans un nidoir en bois, même s'il est bien fabriqué. D'autre part, le fond des nidoirs en bois a tendance à pourrir et les systèmes de fixation sur l'arbre à céder après quelques années. Si cela se produit en période de nidification, c'est la catastrophe et ces nidoirs deviennent des pièges.



>> Nidoir en bois dont le fond est tombé.



>> Nidoir à passereaux en ciment de bois.



>> Nidoir collectif à martinets et chauves-souris.

Que faire ?

Pour éviter de tels inconvénients, il est préférable d'éviter la fabrication de nidoirs en bois et de transformer les ateliers bricolage en ateliers de pose de nidoirs en terre cuite ou en ciment de bois achetés dans le commerce*. Le temps passé à la confection sera consacré à la pose des nidoirs et à l'observation des occupants.

Les nidoirs en bois seront réservés aux endroits naturellement abrités et surveillés régulièrement, par exemple sous une avancée de toit ou dans une grange.

En tous cas, il convient de faire une fiche pour chaque nidoir posé, en mentionnant un numéro, une description de l'emplacement (lieu, essence de l'arbre, hauteur, exposition, etc.) et les observations réalisées. S'il n'est pas occupé en deux saisons, il faut le changer de place.

*Catalogue de nidoirs en ciment de bois :

- Valliance : www.nidoirs.com ou valliance@club-internet.fr
- Vivara : www.vivara.fr ou info@vivara.fr



>> Sittelle torchepot nichant dans un nidoir en ciment de bois.

Pour en savoir plus

Adresses utiles :

Pour se renseigner sur la biodiversité des espèces animales du département :

- **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** : 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble. Tél. 04 76 51 78 03 et isere@lpo.fr. Consulter le site www.faune-isere.org
- **Association pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables (AVENIR)** : Maison Borel. 2 rue des mails 38120 St Egrève. Tél. 04 76 48 24 49
- **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)** : 208 rue Garibaldi 69422 Lyon cedex. Tél. 04 37 48 36 00
- **Direction Départementale des Territoires (DDT)** : 17 bd J.Vallier 38040 Grenoble. Tél. 04 56 59 46 49
- **Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA)** : 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble. Tél. 04 76 42 64 08 et frapna-isere@frapna.org
- **Le Pic Vert** : 24 place de la mairie 38140 Réaumont. Tél. 04 76 91 34 33 ou contact@lepicvert.asso.fr
- **Lo Parvi** : Le Petit Cozance 38460 Trept. Tél. 04 74 92 48 62 et Contact@loparvi.fr
- **Gère Vivante** : 2 rue Veyet BP41. 38780 Pont Evêque. Tél. 04 74 57 63 78 et gere.vivante@wanadoo.fr
- **Drac Nature** : 22 rue des Grielleuses 38350 La Mure. Tél. 04 76 81 36 76

Pour faire intervenir les agents

- **de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)** : 55 rue colonel Manhès 38220 Vizille. Tél. 04 76 78 87 87
- **de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques** : Impasse de l'eau vive 38210 St Quentin sur Isère. Tél. 04 76 07 96 33
- **Office National des Forêts (ONF)** : 9 quai Créqui 38000 Grenoble. Tél. 04 76 86 39 76

Pour s'occuper d'un animal sauvage blessé :

- **Centre de soins de Meylan** : 54 chemin de Rochasson 38240 Meylan Tél. 04 76 90 95 17
- **Le Tichodrome** : Tél. 06 81 24 18 32

Que faire avec un animal sauvage blessé ?

Pour le capturer, il est possible de jeter dessus une couverture ou un vêtement. Dessous, l'animal se calme et vous pouvez maîtriser les pattes et les ailes avec des gants.

Pour un rapace, il faut se méfier surtout des serres. Pour un héron, faire attention au bec. Pour les mammifères il faut appuyer sur le dos avec la main gantée et remonter à l'arrière du cou en évitant les morsures et les coups de griffes.

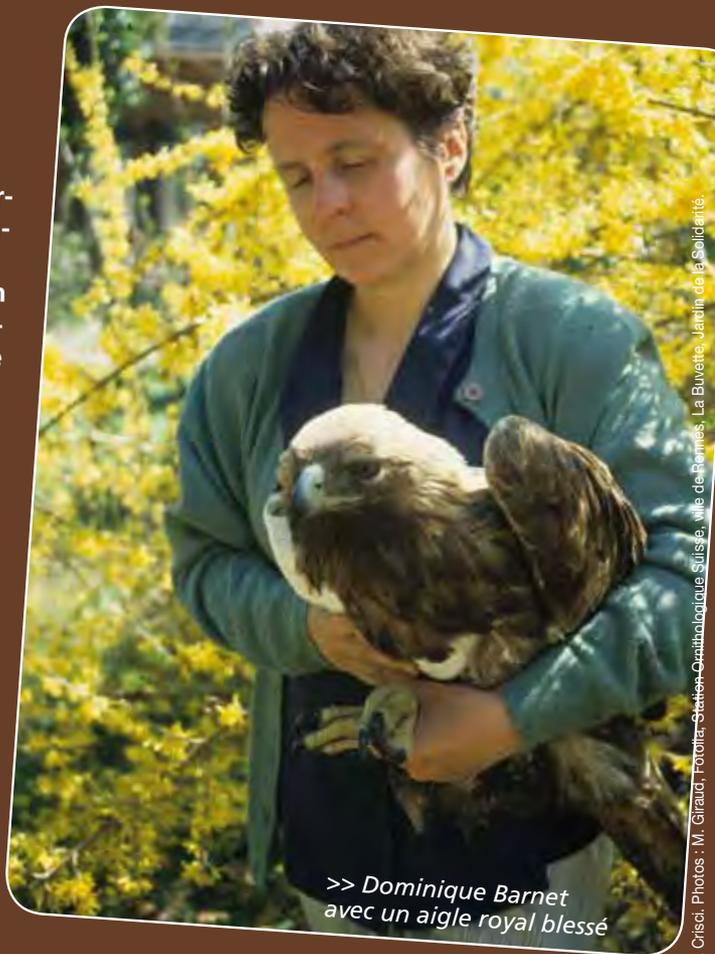
Mettre l'animal dans une boîte sombre et chaude (carton pour les oiseaux et caisse en bois ou en grillage recouverte d'un tissu.)

Ne pas forcer un animal à manger et à boire. On peut faire couler un filet d'eau près du bec ou mettre à disposition nourriture et eau dans la boîte de contention.

Les vétérinaires peuvent ausculter gratuitement un animal sauvage. Seuls les médicaments ou les actes peuvent être payants.

Le plus simple est souvent d'apporter l'animal au centre de soins pour animaux sauvages blessés financé par la commune de Meylan 54 chemin de Rochasson 38240 Meylan tél : 04 76 90 95 17. Un dispositif d'accueil permanent est installé sur place. Mentionner par écrit la date, le lieu et les circonstances de la découverte de l'animal ainsi que toutes vos coordonnées.

Dominique Barnet, responsable de ce centre, recherche des personnes volontaires disposant d'un véhicule pour transporter des animaux blessés jusqu'au centre de soins. La contacter au 04 76 90 95 17.



>> Dominique Barnet avec un aigle royal blessé